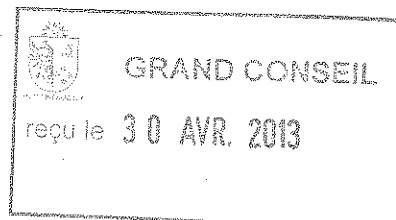


C 3222



Commune de Collex-Bossy



GRAND CONSEIL			
Expédié le:		Session GC:	
2.5.2013		(6-17-5-13)	
Président	X	Députés (100)	
Correspondance GC	X	Bureau	X
Secrétariat		Chefs de groupe	X
Commission:			
Objet: Résolution offre TPA			
Copie à: Comm. transports			

Monsieur le Président du Grand Conseil
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3970

1211 GENEVE 3

Collex-Bossy
le 25 avril 2013

Concerne
Résolution pour une amélioration
de l'offre TPG sur la rive-droite du
lac

Monsieur le Président du Grand Conseil,

Par la présente, nous vous remettons en annexe une résolution votée à l'unanimité par notre Conseil municipal dans sa séance ordinaire du 23 avril 2013.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien y apporter et vous présentons, Monsieur le Président du Grand Conseil, nos salutations distinguées.

Dorothea Noll,
présidente du Conseil municipal
p.o. Danielle Toninato, secrétaire

Annexe ment.

→ ac
cc transports



Commune de Collex-Bossy

Conseil municipal de Collex-Bossy

Séance du 23 avril 2013

Résolution pour une amélioration de l'offre TPG sur la rive-droite du lac

Vu la promotion de la mobilité douce, soutenue activement par le Conseil d'Etat ;

Vu l'augmentation du trafic transfrontalier franco-vaudois qui devient chaque jour plus intense au travers de nos villages de Bossy et de Collex ;

Vu l'absence de possibilité de modération, par la commune, de ce trafic occupant un réseau routier cantonal ;

Vu la cadence de la Ligne Z dont nous n'avons pas obtenu l'optimisation aux heures de pointe, pourtant promise au quart d'heure dès le mois de décembre 2012 ;

Vu les lignes 53 et V qui ne sont toujours pas fusionnées en une seule Ligne U, comme demandé par les sept magistrats du Groupement des communes de la rive-droite du lac ;

Vu la ligne O qui voit son terminus à quelques 500 mètres d'une connexion avec la ligne Z et pour laquelle aucun prolongement ne semble se profiler dans un avenir proche et qui permettrait de relier notre commune à la Ville de Meyrin avec accès direct au tram Meyrin-Gravières et bien sûr au centre-ville ;

Vu l'éclatement de l'orientation du parcours scolaire des élèves de Collex-Bossy, dont les 9^{ème} et 10^{ème} resteront au C.O.de Sécheron, alors que les 8^{ème} iront dès la rentrée 2013 au Cycle des Colombières à Versoix et ce sans qu'à ce jour, une navette puisse être garantie pour leur transport direct;

Vu les divers courriers envoyés par la mairie et plus précisément celui du 18 décembre 2012, adressé à Madame la Conseillère d'Etat Michèle Künzler ;

Vu la réponse du 25 février 2013 de Madame la Conseillère d'Etat Michèle Künzler ;

Le Conseil municipal de Collex-Bossy, dans sa séance du 23 avril 2013

décide à l'unanimité (14 voix)

d'interpeller Monsieur le Président du Grand Conseil pour

- Etudier les revendications réitérées de la Commune de Collex-Bossy en matière de mobilité
- Que les échéances à chaque fois promises soient respectées.

